

NEUES ARCHIV

DER

GESELLSCHAFT FÜR ÄLTERE DEUTSCHE
GESCHICHTSKUNDE

ZUR

BEFÖRDERUNG EINER GESAMTAUSGABE
DER QUELLENSCHRIFTEN DEUTSCHER GESCHICHTEN
DES MITTELALTERS

SIEBENUNDVIERZIGSTER BAND



BERLIN 1928

WEIDMANNSCHE BUCHHANDLUNG

SW 68. ZIMMERSTRASSE 94

MISZELLEN.

UNE LETTRE INÉDITE DE PONCE, MOINE (DE RIPOLL ?)
VERS L'AN 1015.

PAR
D. DE BRUYNE O. S. B.

Le manuscrit 2858 de la Bibl. Nat. à Paris est celui qui a servi à BALUZE pour l'édition des lettres de l'évêque Oliva. Il a plusieurs mots illisibles qui correspondent exactement aux points

insérés par l'éditeur. D'ailleurs on voit en marge des notes de la main de BALUZE: Parmi ces lettres il en est une (fol. 68^v) que BALUZE n'a pas publiée; il s'en est occupé cependant: il a souligné les noms propres qu'il a pu lire, il a écrit des notes; il n'a pas su lire le nom de l'auteur et ne l'a pas souligné. La lettre est restée inédite jusque maintenant, mais elle a déjà attiré l'attention, car le catalogue des manuscrits imprimé en 1744 lui accorde une mention spéciale, bien faite pour allécher les érudits: 'epistola de libris transscribendis'.

Voici le texte.

Venerabili patri domno Iohanni monacho suus ille famulus Poncius monachus perpetuum pacis et sanitatis munus.

Obsecro, benignissime domne, ut quaterniones, quos uobis transmisi, quantocius transcribatis et remittatis, quia Salomon ualde indignatus est contra fratrem suum pro his, et ipse impropere mihi amarissimis uerbis. Set tamen, si coepistis eos transcribere, cito transcribite et tunc demum remittite, non enim inueniuntur in nostris regionibus alio in loco a Papia usque huc. Set et psalterium quod misi, si uidetur ut transcribatis, transcribite; si non, semper remittite. Propter hoc igitur quod iussistis ut nuntium uobis transmitterem, ecce optutibus uestris praesens adest. Si uestrae prudentie placet aut possibilitas subpetit, per hunc mihi dirigite et de cetero quidquid uobis placet quasi fidissimo seruo mihi mandate.

Domnum etiam Olibanum patrem uestrum mea uice obsecrate, ut beneficium et karitatem, quam mihi praesenti semper solitus est conferre, etiam absenti non neglegat inpendere, ut et hii qui eum non nouerunt cognoscant, quam benignus erga me et ceteros meos similes consuevit existere. In Domino ualeas semper.

Avant tout il faut dater cette lettre. Il est question d'Olibanus, le père du moine Jean. Puisque l'épître est jointe à des lettres d'Oliva, il faut croire qu'Olibanus = Oliva et que ce personnage était déjà abbé (1009 abbé de Ripoll, 1011 abbé de Cuxan), mais pas encore évêque de Vich (1018). Un peu plus tard, en 1023, Oliva parlera d'un abbé Ponce et l'appellera *fratrem et filium nostrum*. Il est très probable que c'est le même qui parle ici d'Oliva, comme d'un père. Il semble bien qu'Oliva a vécu autrefois, probablement comme supérieur, dans la même abbaye que Ponce, qu'il vit aujourd'hui comme supérieur

dans une autre abbaye où habite Jean. Cela revient presque à dire Ponce est moine de Ripoll et Jean moine de Cuxan.

La lettre, malgré sa brièveté, est pleine de renseignements. Dans l'abbaye où réside Ponce il y avait deux frères, dont l'un, appelé Salomon, occupait une charge, il était probablement bibliothécaire, l'autre ne semble pas avoir été étranger à l'envoi de quelques précieux cahiers, tellement rares qu'on n'en trouverait pas un second exemplaire 'de Pavie jusqu'ici'. L'auteur principal de l'envoi était cependant Ponce (*transmisi*). Ce prêt provoque la colère de Salomon contre son frère, qui fait des reproches amers à Ponce. La paix ne peut revenir dans l'abbaye que si les cahiers sont renvoyés le plus tôt possible; si Jean veut les copier, qu'il se hâte. Ces cahiers étaient sans doute un manuscrit non relié. De moindre valeur était un psautier, également prêté par Ponce. Le présent billet est porté par un messenger fidèle à qui Jean peut confier le précieux manuscrit.
